

## VOULEZ-VOUS TORTURER ZOHRA ?

Isabelle Floch

C'est par ce titre un rien provoquant que j'ai eu envie d'ouvrir la question du sort réservé au fantasme dans l'actuel. « Voulez-vous torturer Zohra ? » est une question posée dans une scène du film d'Olivier Assayas, *Demonlover*. Cette question s'inscrit sur l'écran devant lequel est installé un jeune garçon qui, après avoir subtilisé la carte bleue de son père, s'offre une séance de torture en direct. Comment est-ce donc possible ?

Rien de plus simple. Il lui a suffi de décoder l'accès permettant de se rendre sur un site « interdit » de ce qu'on appelle le *Darknet*. On ne sait, bien sûr, si de tels sites existent réellement. L'intérêt est que l'imaginaire du réalisateur soit en prise directe avec celle d'une certaine forme d'actualité, ici celle d'un « jouir » immédiat, à portée de « clic », « jouir » qu'il nous propose sous cette forme, celle d'une réalisation du fantasme *via* l'interactivité. En effet, une jeune femme apparaît à l'écran, emprisonnée dans un sous sol, lieu glauque d'où aucun cri de souffrance ne peut filtrer à l'extérieur, choisi pour cela. On sait par ailleurs que certains sites du *Darknet* sont gérés par des réseaux mafieux qui mettent en ligne des films sexuels réalisés avec des femmes réellement forcées. Si on y ajoute la pratique des *Snuffs movies*, on a de quoi éclairer un peu mieux de quels types de pratiques réelles s'inspire la scène imaginée ici par le réalisateur.



Cornie Nielsen dans *Demonlover* (2002)  
réalisé par Olivier Assayas (capture d'écran)

Notre jeune décodeur n'a plus qu'à répondre *via* son clavier pour que le genre de torture qu'il souhaite voir se réalise sur le corps de la victime soit aussitôt exécuté. Son fantasme se trouve donc réalisé en temps réel, impliquant un corps réel, en même temps que le sujet est convoqué comme celui qui ordonne et qui voit.

Cette scène, véritable montage pervers, n'est pas sans rappeler la scène finale du film de Pasolini, *Salo ou les 120 journées de Sodome*. On se rappelle des personnages figurant une sorte de noblesse sadienne installés devant leurs fenêtres en train de regarder dans la cour le bourreau accomplir leur volonté cruelle sur le corps des prisonniers.

La jouissance du corps de l'autre, si elle ne s'applique pas à la lettre dans le champ du social en tant que la torture et le meurtre continuent d'être punis par la loi, emprunte pourtant bien à l'idéal sadien son modèle.

La vogue SM a envahi le marché de la pornographie, et la publicité a suivi, mettant en scène des hommes ou des femmes plus ou moins dénudés, le corps soumis par un talon clouté, tout cela pour vendre un parfum.

Une vente d'esclaves sexuels consentant avait lieu il y a quelques années à Paris, chaque premier jeudi du mois, présentés sur une scène par leur « maîtres » et mis aux enchères au plus offrant afin qu'il en jouisse à sa guise au sous-sol de l'endroit. L'onglet « torture » est désormais présent sur les sites BDSM, à côté du fouet, des liens corporels, etc. ; il n'y a qu'à choisir la scène que l'on veut voir selon son fantasme. Des ventes d'organes illégales se pratiquent chaque jour dans

le monde, et les personnes pauvres se voient proposer une certaine somme pour la vente d'un rein, quand on ne le leur prélève pas directement après enlèvement pur et simple ; voir ou revoir sur le sujet le film de Stephen Frears, *Dirty Pretty Things*.

Plus proche de nous le débat sur les mères porteuses pose la question éthique de la gestation pour autrui, et celle du ventre des femmes utilisés pour d'autres, avec les risques d'exploitation toujours possible. Le corps d'autrui est donc devenu marchandise, utilisable au nom de la jouissance ou du manque à combler à tout prix.



*Salo ou les 120 journées de Sodome* (1976)  
réalisé par Pier Paolo Pasolini (capture d'écran)

De façon moins spectaculaire, l'offre perverse est une des spécialités promues par un certain type de discours devenu très courant dans le champ social. Perversion normalisée, non pas structurale, c'est-à-dire supposant le montage de la scène sadienne, elle découle de la prolifération des gadgets visuels, sonores, tactiles, qui alimentent un jouir pulsionnel constant. Elle est un des avatars d'une forme de « banalisation du jouir » qui fait suite à ce que les analystes avaient repéré et nommé il y a vingtaine d'années comme « injonction du jouir », messages répétés balancés sans ambiguïté par les médias en tous genres encourageant,

par exemple, le sujet à se « désinhiber » en « assumant » enfin ses fantasmes. Furent alors traités de « coincés » toutes celles et tous ceux qui ne « couchaient » pas le premier soir, ou qui refusaient poliment l'invitation expérimentale d'une partouze organisée.

L'expression « se lâcher », devenue à la mode, est désormais employée couramment dans les débats intellectuels et politiques. L'instantanéité, promesse tout d'abord technologique transformant les échanges interhumains en les affranchissant de l'espace et du temps, en faisant de l'absent une omniprésence virtuelle via les textos, et l'infinité d'applications permettant la mise en présence visuelle, a gagné la subjectivité. On n'en passerait plus par la différence, au sens du temps dont il faudrait s'affranchir pour ne plus ressentir la « frustration », mais aussi au sens de l'autre, renvoyé à du même.

Le tutoiement est désormais devenu la norme. Le « tu », c'est du petit autre sans barrière, un alter ego, un semblable qui ne s'encombre plus du « vous », cette troisième personne, ce tiers du langage qui renvoie au non-familier, à de l'Autre, devenu inutile, voire inquiétant. Ainsi se normalise une sorte de fusion libidinale, la pulsion reprenant le devant de la scène au nom d'un « jouir ici et maintenant ». Dans son ouvrage *L'homme sans gravité. Jouir à tout prix*, paru en 2002, Charles Melman, dans une sorte d'état des lieux de la subjectivité contemporaine constatait, sur fond de déclin de la paternité, le règne du jouir et de la perversion comme promesse réalisée dans et par le social. Il observait une sorte d'inversion qui faisait de la réalité même un virtuel supposé nous combler, inversion annulant imaginairement le manque inhérent à la perte de l'objet. Dès lors, notre rapport à la réalité, marqué jusque-là par l'absence, la non-présentation de l'objet manquant de toujours, donc par une perte inhérente à la vie humaine à partir de laquelle se structure et s'élabore notre rapport au désir, serait désormais tout autre. Dans ce même ordre d'idées me vient d'évoquer *Homo festivus*, si bien décrit par Philippe Muray dans son ouvrage éponyme, épinglé comme produit d'une idéologie qui promeut le principe de plaisir comme affranchi du principe de réalité.

L'objet perdu serait désormais présenté comme prétendument accessible, préhensible dans la réalité, entraînant une sorte de perversion généralisée des sujets, unis dans un jouir collectif. La perversion, selon Charles Melman, « dans cette affaire, est l'unique arrimage contre la psychose ». Charles Melman affirme un nouveau régime subjectif, une nouvelle économie psychique poussant son bouchon jusqu'à dire que le déclin du père entraîne une « psychose sociale ». Sans aller jusque-là, je préfère mettre ici l'accent sur cette « plénitude jouissive »

envahissant le champ des discours et des pratiques, sur fond de destitution de la figure patriarcale. Comme si le champ du père, lâchant son lien tutélaire à la figure divine, en quelque sorte se laïcisant, faisait advenir le paradis ici et maintenant. Depuis une vingtaine d'années, cette jouissance, d'abord promue par le discours, puis consommée via les gadgets, est entrée en « fonction subjective ». Autrement dit, elle s'est métabolisée psychiquement, aussi sûrement qu'une idéologie de masse qui agit sur le social dans le réel entraîne à plus ou moins long terme une modification de l'économie psychique des individus. À la condition toutefois que cette idéologie soit elle-même l'effet d'un changement de paradigme, sinon elle restera une vogue, une tendance, ou encore une réaction massive à un événement traumatique, comme ce fut le cas des années folles après la boucherie de 1914-1918, ou encore le baby-boom après l'Occupation et les horreurs du nazisme. Ce changement de paradigme a bien eu lieu et aura des conséquences incalculables. La sécularisation de la fonction paternelle, la promotion inédite faite à la laïcité transforment notre relation au savoir et notre rapport à la jouissance. Cette dernière, non plus régulée d'en haut, avec ses interdits et ses lois, nous incombe désormais... et nous encombre. On ne revient pas en arrière, contrairement à ce que cherchent à faire croire les djihadistes, chevaliers de l'obscurantisme engagés dans leurs croisades léodales. « Dieu est mort, c'est là que les problèmes commencent »... « Jouir », loin d'être une mode passagère de promesse à consommer sur place, est entré dans l'économie de marché, faisant de la libido une valeur cotée en bourse, ayant ses relais à Wall Street. Le paradis sur terre a désormais ses actionnaires et l'argent s'investit dans le pulsionnel planétaire.

Une régulation de marché ceinture et balise les jouissances, qu'elles soient sexuelles, orales, visuelles, auditives, addiction programmée des masses, indexée sur le CAC 40. Désormais consommateurs passifs/actifs de nos jouissances, celles-ci, de promesses qu'elles étaient, sont devenues un dû. On nous la doit, cette jouissance, elle est de droit inscrite dans notre patrimoine, la frustration et le manque devenant de ce fait insupportables, voire carrément hors-la-loi.

Dans ce sens, il n'est pas anodin d'entendre Céline Alvarez, institutrice, nouvelle égérie montessorienne des plateaux télévisuels, nous faire part de ses découvertes révolutionnaires en matière d'éducation. « L'enfant n'apprend pas ce qui ne le motive pas, ce qui ne lui fait pas plaisir. » Tout l'enseignement serait donc à revoir, en mettant la loi non plus du côté des adultes instituteurs mais des enfants ; on se devrait donc de revoir sa pédagogie et les principes éducatifs au nom « des

lois de l'enfant ». Le principe de plaisir serait censé régler les rapports du sujet à la réalité, et sa motivation devrait prendre le pas sur sa frustration, sur ce qui confronte tout sujet à la contrainte, à devoir d'abord s'adapter à ce qui l'entoure, et non pas de soumettre l'entourage à ses pulsions, fussent-elles orientées par le savoir. Ceux qui se mêlent désormais de contrevvenir à cette idylle terrestre, à cet apprentissage « naturel » qui fleurit bon son idéal rousseauiste, courent, en rappelant les limites, en rappelant que les droits s'accompagnent toujours des devoirs, le risque d'être traités de réactionnaire et de subir la diffamation publique *via* le dangereux pilori médiatique.

En deux mille ans, nous sommes en effet passés de la dette que contracte le sujet envers le père du fait de parler, dette symbolique que Freud théorise avec le meurtre du père primitif, réel formalisé par le mythe religieux qui en fait fiction dans le social permettant d'organiser la jouissance et la culpabilité, à la dette du père envers l'enfant. Cette inversion de la dette subjective fait qu'on lui devrait désormais sa vie, il ne nous devrait plus la sienne, du fait même que sa vie ait été choisie, fruit d'un désir qui le fait objet comblant ses parents, enfant-roi, idéal de ses parents subjectivement désertés par les anciennes causes, la patrie, la guerre, la politique, etc. Cet enfant-là, qui ne vient plus au monde sans crier gare, grâce notamment à la pilule, encore une fois se vit non plus comme le gêneur que les parents assumaient bon gré mal gré, mais comme l'objet tant attendu. Son « jouir » à lui serait donc vécu comme émancipé de la faute, revendiqué sur fond d'une spoliation toujours possible. Dans les cures, la culpabilité est passée du côté des parents, toujours susceptibles d'avoir raté quelque chose, de n'avoir pas donné ce qu'il fallait, notamment les mères qui, quasiment sans exception, viennent à présent dire leur anxiété presque chronique que telle situation familiale, tel comportement de leur part, tel élément de leur histoire soit dommageable pour l'enfant, se prenant elles-mêmes pour l'agent toxique, la cause traumatique, à l'origine d'un futur « dysfonctionnement » de leur progéniture, qu'il s'agirait d'éviter à tout prix. On voit que le sujet *in*fant n'y serait plus pour rien dans l'affaire, et qu'il n'aurait même plus besoin de clamer plus tard son innocence, sa mère leur assurant d'avance le blanchiment de la moindre avancée.

Ainsi de cette mère, furieuse de voir un couple d'amis invités à dîner s'embrasser devant son fils, de ce fait promis, selon elle, à développer plus tard une fixation sexuelle précoce. Ou de cette autre, obsédée par l'alimentaire, persuadée de pouvoir contrôler la chaîne digestive de son fils afin de lui assurer des selles de telle ou telle couleur, confortée dans son approche par un ouvrage révolutionnaire

sorti récemment et ayant eu un large écho auprès du public qui adoubaît l'intestin comme le deuxième cerveau.

Plus largement, l'arbitraire est devenu scandale, tout comme la neige qui tombe inopinément sur l'autoroute et me bloque dans ma voiture quelques heures alors que je pars en vacances. L'État, *via* la météo, se devait de veiller à la bonne marche de mon week-end. Il serait donc devenu normal de l'attaquer en droit pour « non-assistance à personne en jouissance », autrement dit « entrave au devoir de garantie de la jouissance de mes loisirs »... Dol insupportable en effet que l'irruption dans la réalité de ce qui vient faire obstacle à la souveraineté de mon imaginaire censé dicter désormais sa loi. La neige, la panne de train, la grève des pilotes de ligne, jusqu'à la réflexion désobligeante d'un collègue, personnage nouvellement taxé de « toxique » de ne pas tenir compte de mes blessures narcissiques...

La frustration serait donc devenue un dol insupportable, et l'autre en serait forcément comptable, voire coupable. Il semble donc bien que l'ère du manque admis, même péniblement, soit révolu, au profit d'une « loi du jouir » qui, malgré ses rutilances paradisiaques, n'est pas sans effets, comme nous le démontre depuis quelques années la clinique. Dans la cure, il n'est pas rare qu'un sujet fasse ses premiers pas en analyse à partir d'un fait réalisé ayant déclenché une angoisse subjective intempestive. Surpris par ce qui lui arrive, quelqu'un prend rendez-vous. Un vol dans un supermarché, un strip-tease alcoolisé devant un public hilare, une montée à 220 sur l'autoroute par défi, qui se termine par des nuits blanches et l'obsession angoissante d'avoir tué quelqu'un, une soirée d'étudiants où on bizute un camarade, ou une autre soirée encore où on multiplie en groupe les partenaires sexuels, autant d'occasions de passage à l'acte caractérisées dans l'après-coup par l'envahissement croissant du malaise.

Ce qui amenait les sujets en analyse il y a trente, voire quarante ans, était le plus souvent marqué par un sentiment de culpabilité ou d'inhibition plus ou moins handicapant. L'échec névrotique, la frigidité, la rivalité maladroite avec un frère ou avec le père, bref une vie le plus souvent marquée par la répétition de symptômes névrotiques où l'imaginaire d'un « désir réalisé » pouvait rendre malade. L'imaginaire était donc au premier plan du tableau, qu'il s'agissait alors de renouer au symbolique, et la transgression imaginée comme réelle, qui provoquait la culpabilité maladroite du sujet, était à lire comme un désir à reconnaître. Cette reconnaissance d'avoir en quelque sorte « pris son désir pour une réalité » produit en général un effet de soulagement immédiat. L'actualité de la cure nous

amène donc autre chose, et d'abord, et très souvent, du passage à l'acte, c'est-à-dire une sortie réalisée hors de la scène du fantasme.

On vient en analyse de plus en plus souvent à partir de la chose réalisée, non plus seulement de la chose imaginée. Consentir à la proposition de jouissance a un prix : elle suppose de franchir la barrière non plus de façon imaginaire avec ses effets subséquents de culpabilité, mais de façon réelle avec ses effets d'angoisse et de dépersonnalisation.

C'est ce qui se produit en effet quand d'aventure le sujet croise dans la réalité son fantasme, et se mêle de le réaliser, faisant s'écraser imaginaire et réel et l'expulsant de la scène au prix d'un *fading*, d'un trou, d'une impossibilité momentanée de s'y retrouver. C'est à ce point que survient l'angoisse, massive, produite par le « décapitonage » qui faisait tenir le voile du fantasme, autrement dit un nom-du-père fléchissant la valeur phallique, autrement dit la tension d'un désir. Une cure, donc, assez souvent s'inaugure à présent d'un réel, ce qui fait parler de *borderline*, ou de structure atypique, inédite. Ce réel pourtant ne signe pas une « nouvelle » structure. Il est symptomatique de ce qu'un sujet en précipite la venue, comme s'il avait besoin d'en passer par cette sortie de scène, un moment d'absence ou de « trouée », qui le faisait se heurter à une limite qui est non pas symbolique mais réelle. Un bord contre lequel buter et se faire parfois physiquement très mal, pour parvenir, grâce à l'adresse possible dans la cure, à le symboliser.

La psychanalyse, quoi qu'on dise, reste ce lieu d'adresse qui continue de maintenir l'écart entre le fantasme et sa réalisation, écart qui, s'il n'est pas assuré, voue le sujet à une jouissance sans nom, jouissance de l'autre par définition anéantissante. En cela, elle continue d'affirmer la nécessité du fantasme comme écran, rêve au-devant, projection assurant, tant que la scène reste psychique, un soutien au désir d'un sujet.

Il est nécessaire d'ajouter, pour finir, que l'analyste, confronté à ces nouvelles formes de présentations dans la clinique, peut-être amené à intervenir en paroles ou à poser des actes nécessaires, à « border » la jouissance, seule façon de remettre la barre qui permet d'accéder à la symbolisation d'un réel envahissant.